

## **ARTISANS DU PAYS LOIRE BEAUCÉ, RELEVEZ LES ÉCO-DEFIS !**

### **LES ECO-DEFIS, COMMENT ÇA MARCHE ?**

Artisans et commerçants, venez relever au moins 3 défis sur la **prévention** et la **gestion des déchets**, les **économies d'énergie**, **l'eau**, les **transports** ou encore les **éco-produits**.

Cette opération **gratuite** vise à valoriser, par la délivrance d'un label, les actions concrètes que vous menez en faveur de l'environnement et de la préservation des ressources.

#### **> Quelques exemples d'éco-défis :**

- J'effectue le tri sélectif de mes déchets.
- Je composte mes déchets organiques.
- Je négocie avec mon fournisseur la reprise ou la mise en consigne de certains emballages.
- Je réutilise les matériaux (cartons, palettes, etc.).
- J'utilise des supports de présentation réutilisables.
- Je propose des produits en vrac.
- J'effectue un suivi de ma consommation d'eau.
- Je mets en place des mousseurs pour réduire les consommations d'eau.
- Je fais entretenir mes appareils frigorifiques par une entreprise qualifiée.
- J'effectue un suivi de mes consommations d'énergie.
- J'isole mon local.
- Je choisis un contrat d'énergie garantissant 100% d'énergie renouvelable.
- J'utilise des produits ecolabellisés pour l'entretien de mon local.
- Je propose des produits locaux/de saison à mes clients.
- Je forme mes salariés à l'éco-conduite.

### **COMMENT OBTENIR LE LABEL « ECO-DEFIS » ?**

#### **> Quelles conditions pour participer ?**

Votre entreprise doit être implantée sur l'une des communes du Pays Loire Beauce et vous devez accepter de présenter vos pratiques en toute transparence.

#### **> Un accompagnement personnalisé**

Dès votre inscription, un premier rendez-vous avec la conseillère de la CMA du Loiret permet de cibler les défis les plus adaptés à votre activité. Puis, tout au long de la démarche, vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé et gratuit de la CMA du Loiret, pour vous conseiller dans la mise en œuvre d'actions simples et efficaces pour la préservation de l'environnement.

#### **> La labellisation**

A l'issue de l'accompagnement, un comité de labellisation se réunit pour étudier les défis que vous avez relevés et décider de l'attribution du label « Eco-défis des commerçants et artisans » aux entreprises participantes. Vous serez ensuite convié à une cérémonie de remise des labels en présence des acteurs locaux et de la presse pour partager vos bonnes pratiques.

## VALORISEZ VOTRE ENTREPRISE AVEC LES ECO-DEFIS !

Vous engagez dans les éco-défis c'est :

- **améliorer votre image auprès de votre clientèle et profiter d'une plus grande visibilité** grâce à un kit de communication gratuit ;
- **bénéficier d'un avantage commercial fort** en étant identifié comme une entreprise éco-responsable, alors que 90 % de consommateurs interrogés se disent prêts à privilégier un artisan-commerçant qui met en place des pratiques respectueuses de l'environnement (*Source : enquête consommateurs septembre 2008 – CCIP Val-de-Marne*) ;
- **profiter d'un accompagnement personnalisé** de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Loiret.

## LE CALENDRIER DE L'EDITION 2017-2018

- > **Dès maintenant, inscrivez-vous** par l'intermédiaire du bulletin d'engagement ci-joint.
- > **D'octobre 2017 à avril 2018**, soyez accompagné(e) par la CMA du Loiret.
- > **En juin 2018**, valorisez vos défis lors d'une cérémonie de remise des labels Eco-défis.

## RETOUR EN CHIFFRES SUR LA 1<sup>ère</sup> EDITION DES ECO-DEFIS 2016-2017

- > **26 entreprises** labellisées
- > Des entreprises implantées sur **9 communes** différentes
- > **196 défis** relevés au total, soit 8 en moyenne par entreprise
- > **6 secteurs d'activités** concernés : les métiers de bouche, le bâtiment, la production/fabrication dont les Métiers d'Art, les services et soins à la personne, l'automobile, les fleuristes.

### Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Loiret

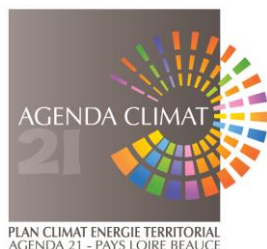
Amélie LIVINAL - Chargée de développement  
économique - Environnement

28, rue du Faubourg Bourgogne - CS 22249  
45012 ORLEANS CEDEX 1  
Tél. 02 38 65 40 16  
a.livinal@cma-loiret.fr

### Pays Loire Beauce

Camille DUBRULLE – Chargée de mission  
Climat Energie

2, rue du Docteur Henri Michel  
45130 MEUNG-SUR-LOIRE  
Tél. 02 38 46 01 70  
pcet.loire.beauce@orange.fr



*L'opération Eco-Défis constitue l'une des 40 actions de  
l'Agenda 21 – Plan Climat Energie Territorial du Pays Loire Beauce.*

Retrouvez l'intégralité du programme d'actions sur  
[www.paysloirebeauce.fr](http://www.paysloirebeauce.fr)

*Cette opération est cofinancée par l'Union Européenne, l'Europe investit dans les zones rurales.*

